

Colloque « Forêts méditerranéennes et alpines face au changement climatique »

Préparons l'avenir de nos forêts

Présentation de Philippe THEVENET

Face aux changements climatiques, les propriétaires forestiers se posent de nombreuses questions quant à l'avenir de leur forêt. Le Centre régional de la propriété forestière de Provence-Alpes-Côte d'Azur a organisé le 23 septembre 2016 à Gardanne dans les Bouches-du-Rhône un colloque sur « Forêts méditerranéennes et alpines face aux changements climatiques », pour tenter de répondre au mieux aux questions posées. La matinée était consacrée aux constats et l'après-midi aux pistes d'actions et aux témoignages. Une partie des interventions de ce colloque est publiée dans le dossier qui suit.

Plus de 110 propriétaires, acteurs des territoires, de la filière-bois et de la société civile, ont participé au Colloque « Forêts méditerranéennes et alpines faire face aux changements climatiques ».

Organisé le 23 septembre 2016 dans l'amphi de l'Entente pour la forêt méditerranéenne de Gardanne (Bouches-du-Rhône), cette journée d'échange a permis de faire le point sur la problématique du changement climatique et de positionner les actions de gestion adaptive.

Un enjeu de taille

Avec plus de la moitié du territoire régional recouvert par des forêts dont une majorité notable de forêts privées, une réflexion concentrée sur cette thématique s'imposait au sein du Centre régional de la propriété forestière (CRPF). Notre rôle de forestier est de prévoir, d'anticiper, de préparer l'avenir au mieux.

Provence-Alpes-Côte d'Azur se retrouve en première ligne, comme « vigie du changement climatique » : c'est une région où les risques sont majeurs : sanitaires, déprésissements, incendies... A nous de relever ces challenges.

Des impacts déjà tangibles

Le matin, chercheurs et gestionnaires ont fait part de leurs analyses.

Nos forêts sont multifonctionnelles et les enjeux divers et complémentaires, liant biodiversité, production de bois, paysages, énergie, risque d'incendies, accueil du public, production de truffes, sylvopastoralisme...

Et de nombreuses répercussions s'observent déjà dans la vie et l'évolution de nos bois, de nos peuplements, de nos forêts... Les gestionnaires les prennent en compte dans leurs décisions quotidiennes, les chercheurs les scrutent et proposent des pistes d'actions pour les années et décennies prochaines.

Mais il est primordial que les propriétaires forestiers connaissent et perçoivent ces évolutions pour les intégrer au niveau de leur gestion patrimoniale.

– au niveau régional, sous la forme d'études et d'orientations spécifiques s'appuyant sur Bioclimsol (outil prospectif du Centre national de la propriété forestière), ou sur les gestions adaptatives de l'Office national des forêts...,

– au niveau de chaque forêt par une prise en compte constante et particulière des caractéristiques forestières, environnementales, naturelles et climatiques dans les différents actes de gestion.

Chacune de ces thématiques était présentée par un gestionnaire ou un chercheur, et argumentée, complétée, enrichie par le témoignage d'un propriétaire. Ces échanges, ce retour d'information, ce « feed-back », se sont révélés essentiels. Ils ont permis de mieux comprendre, d'enrichir par des exemples, de visualiser des expériences concrètes.

Photo 1 :
Le colloque « Forêts méditerranéennes et alpines face aux changements climatiques » s'est tenu dans l'amphithéâtre de l'Entente à Gardanne (Bouches-du-Rhône), le 23 septembre 2016.
Photo C. Loudun - CRPF
PACA © CNPF

Des forestiers qui s'adaptent

L'après-midi, propriétaires, gestionnaires et chercheurs ont décliné les actions mises en œuvre ou engagées à tous les échelons et à tous les niveaux géographiques.

– au niveau national, sous la forme d'études et d'actions globalisées : adaptation génétique, résilience des essences, financement Carbone, gestion des risques....,

Merci aux participants pour leurs échanges actifs, aux intervenants pour leur contribution constructive, à la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt pour son soutien effectif.

Ce n'est qu'une première étape dans une longue course. Nous devrons tous réfléchir, agir, gérer, innover, communiquer dans un objectif partagé de transmettre à nos enfants, à nos successeurs, des forêts diversifiées, agréables, saines et productives.

Ph.T.



L'ensemble des présentations du colloque sont disponibles sur le site : www.cnpf.fr/paca

Philippe THÉVENET
Directeur
Centre national de la propriété forestière
Délégation de Provence-Alpes-Côte d'Azur
7, Impasse Ricard Digne
13004 MARSEILLE
Tél. : 04 95 04 59 04
philippe.thevenet@crpf.fr